

**Présidence et
Services
Centraux**

**Direction des
Enseignements
et de la Vie
Étudiante**

N° 66 / 2018

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ NICE SOPHIA ANTIPOLIS,

VU le Code de l'éducation, tel que modifié par la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018, relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, et le décret n° 2018-172 du 9 mars 2018, relatif à la procédure nationale de préinscription pour l'accès aux formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur,

VU les statuts de l'Université Nice Sophia Antipolis,

VU la délibération du Conseil d'administration de l'Université Nice Sophia Antipolis en date du 28 juin 2017, portant élection de Monsieur Emmanuel TRIC en qualité de Président de l'Etablissement,

VU la délibération du Conseil d'administration de l'Université Nice Sophia Antipolis en date du 12 janvier 2018, fixant les capacités d'accueil de l'ensemble de l'Etablissement en 1^{ère} année de licence et de DUT,

VU la délibération de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil académique de l'Université de Nice Sophia Antipolis en date du 18 janvier 2018, déterminant les éléments pris en compte pour l'examen des vœux sous Parcoursup,

VU la proposition de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil académique de l'Université Nice Sophia Antipolis en date du 15 mars 2018, déterminant la composition des commissions de classement,

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

L'Université Nice Sophia Antipolis fixe des capacités d'accueil pour l'accès des étudiants en première année de licence, pour les mentions énumérées dans le tableau figurant en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 :

Le classement dans ces mentions de licence est subordonné à l'examen des dossiers de candidature, déposés par les étudiants intéressés sous la plate-forme Parcoursup selon les modalités fixées dans le tableau annexé au présent arrêté.

Le classement est prononcé par le Président de l'Université sur proposition du responsable de chaque formation concernée.

Chaque responsable de formation s'appuie sur l'avis d'une commission de classement *ad hoc*, composée comme suit :

- lorsque le nombre de dossier est inférieur à 1000 :
 - du responsable de la mention de licence,
 - d'au moins deux membres de l'équipe pédagogique de la mention de licence.
- lorsque le nombre de dossier est compris entre 1000 et 2000 :
 - du responsable de la mention de licence,
 - d'au moins trois membres de l'équipe pédagogique de la mention de licence.
- lorsque le nombre de dossier est supérieur à 2000 :
 - du responsable de la mention de licence,
 - d'au moins quatre membres de l'équipe pédagogique de la mention de licence.

- lorsque les candidatures portent sur le portail « Sciences & Technologie », sans tenir compte du nombre de candidature :
 - du responsable du portail « Sciences & Technologie »
 - au moins un membre de l'équipe pédagogique de chaque mention des licences appartenant au portail
- lorsque les candidatures portent sur les mentions « Langues étrangères appliquées » ou « Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales », sans tenir compte du nombre de candidature :
 - du responsable de la mention de licence
 - au moins un membre de l'équipe pédagogique de chaque spécialité linguistique
- lorsque les candidatures portent sur la mention « Arts du spectacle », sans tenir compte du nombre de candidature :
 - du responsable de la mention de licence
 - au moins un membre de l'équipe pédagogique de chaque spécialité
- lorsque les candidatures portent sur des doubles licences, sans tenir compte du nombre de candidature :
 - du responsable de la double licence
 - au moins un membre de l'équipe pédagogique de chaque mention disciplinaire

Ces commissions de classement seront appuyées, pour la gestion des dossiers (pré-classement, validation du classement sous Parcoursup), de personnels administratifs de la scolarité de la composante et de personnels des bureaux d'information et d'orientation.

ARTICLE 3 :

Chaque dossier en vue de son examen des vœux par la commission de classement est constitué des pièces suivantes :

- du dossier commun Parcoursup ;
- des informations sur la candidature (date de candidature, confirmation de la candidature, date de confirmation, etc.) ;
- des résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français ;
- des résultats du baccalauréat ou du DAEU ou du brevet français ;
- des résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat (pour les candidats ayant obtenu un tel diplôme étranger) ;
- du niveau en langue française (pour les candidats n'étant ni de nationalité française, ni scolarisés dans un pays dont le français est la seule langue officielle) ;
- d'un Curriculum Vitae ;
- du projet de formation ;
- de la fiche Avenir ;
- des bulletins de première et de terminale ;
- des bulletins de mise à niveau (pour les candidats suivant ou ayant suivi une scolarité de Mise à Niveau) ;
- des bulletins du supérieur (pour les candidats suivant ou ayant suivi une scolarité dans le supérieur) ;
- les informations sportif de haut niveau ou artiste de haut niveau (pour les candidats demandant un aménagement de scolarité) ;

Le cas échéant, il sera demandé au candidat de fournir les traductions certifiées des pièces susvisées.

Toutes ces pièces doivent être déposées via la plate-forme Parcoursup.

ARTICLE 4 :

Les dates limites de dépôt des dossiers en vue d'une inscription sont fixées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

3/3

ARTICLE 5 :

Le Directeur général des services de l'Université Nice Sophia Antipolis, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le portail de l'Université.

Fait à Nice, le **27 MAR. 2018**



Le Président de l'Université Nice-Sophia Antipolis
Monsieur Emmanuel TRIC
**Le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Emmanuel TRIC', is written over a horizontal line.

Pr. Emmanuel TRIC

COPIES :

- M. le Recteur Chancelier de l'Université
- M. le Directeur Général des Services
- Mesdames et Messieurs les directeurs de composantes.
- Mesdames et messieurs les directeurs administratifs de composante

LICENCE			
CHAMP	MENTION	CAPACITE L1	Éléments pris en compte pour examiner les vœux
BSS	Sciences de la Vie	350	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.</p> <p>L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : disciplines scientifiques (mathématiques, physique, chimie, SVT, sciences de l'ingénieur, informatique), français, langues vivantes - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français
BSS	STAPS	576	<p>Les indicateurs jugés pertinents sont listés ci-dessous. Certains relèvent des résultats scolaires. D'autres renvoient à des expériences et pratiques extra-scolaires, qui devront être attestées par des documents devant être scannés et joints à la candidature. Les déclarations faites sur la plateforme seront nécessairement sincères, et les documents devront être présentés lors de l'inscription administrative. Le niveau dans chaque domaine de compétence est évalué sur 30 points, en fonction des résultats scolaires, des niveaux de pratique ou d'engagement. L'avis du conseil de classe est également pris en compte à hauteur de 30 points. Le dossier du candidat se voit attribuer un total sur 150 points.</p> <p>Le domaine des compétences scientifiques Notes dans les matières scientifiques de la série du baccalauréat (mathématiques, physique-chimie, SVT, ...) en première et terminale</p> <p>Le domaine des compétences littéraires et argumentaires Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat Notes dans les matières littéraires de la série du baccalauréat (français, philosophie, histoire, sciences économiques et sociales, ...) en première et terminale</p> <p>Le domaine des compétences sportives Pratiques sportives et culturelles scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pratique dans le cadre des associations sportives scolaires - pratiques sportives et/ou artistiques dans le cadre du foyer socio-éducatif ou dans le cadre de l'établissement hors compétition sportive - enseignement complémentaire EPS - inscription dans une section sportive scolaire - note à l'épreuve facultative EPS au baccalauréat - notes en EPS en première et terminale <p>Pratiques sportives et culturelles extra-scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - pratiques de loisir - pratiques fédérales (licences sportives) - résultats sportifs (niveau de pratique, inscription dans un centre de formation,...) - pratiques artistiques en troupes, écoles, etc. - pratiques de bon niveau en activités non compétitives (sports de glisse, APPN, tennis, ...) <p>Le domaine de l'investissement associatif et des responsabilités collectives Compétences méthodologiques et collaboratives :</p> <p>Selon la série de baccalauréat : option pratiques sociales et culturelles, TPE (travaux personnels encadrés), activités interdisciplinaires, projet technologique, étude de gestion,</p>
BSS	PACES	1100	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.</p> <p>L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : disciplines scientifiques (mathématiques, physique, chimie, SVT) - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français
DSPEG	DROIT	750	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.</p> <p>L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève qui sera apprécié en fonction des options suivies au lycée (ex. grands enjeux du monde contemporain), et des expériences pertinentes du candidat dûment attestées (ex. engagement associatif). - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : français, TPE, philosophie, histoire-géographie (éventuellement en sciences économiques), langues vivantes - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français - le projet de formation devra montrer l'investissement dans des projets locaux à visée internationale (ex. échanges scolaires, jumelage...)

LICENCE			
CHAMP	MENTION	CAPACITE L1	Éléments pris en compte pour examiner les vœux
DSPEG	Economie-Gestion	425	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.</p> <p>L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève (entre 500 et 750 mots); - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : histoire-géographie, sciences économiques et sociales, mathématiques, français, philosophie, langues vivantes - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français
LLAC	Arts du Spectacle	130	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.</p> <p>L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève et notamment la motivation et l'intérêt déclaré pour les arts du spectacle vivant - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : français, disciplines artistiques - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français - une pratique dans un champ artistique (danse, théâtre, marionnette, cirque, etc.)
LLAC	Sciences de l'Information et de la Communication	400	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.</p> <p>L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : Histoire-Géographie, Philosophie et la langue vivante 2 - les notes de première et de terminale en Anglais ou dans la langue vivante 1 - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français
LLAC	Langues Etrangères Appliquées (LEA)	360	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.</p> <p>L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : langues vivantes étrangères, français - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français
LLAC	Lettres	100	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.</p> <p>L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : français, philosophie, langues vivantes et si présentes : histoire, arts, langues et cultures de l'antiquité, histoire des arts, cinéma et audiovisuel ainsi que les résultats de l'épreuve anticipé de TPE - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français - le CV demandé ne manquera pas de détailler les éventuelles activités culturelles ou associatives en lien avec la formation ou un éventuel parcours atypique.
LLAC	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)	410	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.</p> <p>L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : langues vivantes étrangères, français - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français

LICENCE			
CHAMP	MENTION	CAPACITE L1	Éléments pris en compte pour examiner les vœux
LLAC	Musicologie	70	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.</p> <p>L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : français - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français - le projet de formation demandé ne manquera pas de détailler les raisons pour lesquelles le candidat souhaite entrer dans cette formation, son projet personnel et professionnel, ainsi que sa pratique instrumentale, créative ou vocale et où il mettra en évidence sa détermination à intégrer le cursus et à s'y investir.
SHS	Ethnologie	50	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.</p> <p>L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : français - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français
SHS	Géographie et Aménagement	40	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.</p> <p>L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : disciplines scientifiques, français, langues vivantes - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français
SHS	Histoire	230	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.</p> <p>L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : histoire-géographie, français - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français
SHS	Psychologie	600	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : français, disciplines scientifiques (notamment SVT et mathématiques), philosophie, langues vivantes - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français
SHS	Sciences du Langage	70	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.</p> <p>L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : français, langues vivantes, philosophie, mathématiques - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français
SHS	Sociologie	100	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.</p> <p>L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève devant motiver le choix de cette filière; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : Histoire, Sciences économiques et sociales (si Bachelier SES), français, mathématiques - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français

LICENCE			
CHAMP	MENTION	CAPACITE L1	Éléments pris en compte pour examiner les vœux
SHS	Philosophie	70	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.</p> <p>L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : philosophie - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français
SITE	Sciences et Technologie	475	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.</p> <p>L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : disciplines scientifiques (mathématiques, physique, chimie, SVT, sciences de l'ingénieur, informatique), français, langues vivantes - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français - le projet de formation devra mentionner la ou les mentions de licence envisagées à l'issue des trois ans de Licence (chimie, EEA, informatique, mathématiques, MIASHS, physique, Sciences de la Terre, Sciences et Technologies)

DOUBLE LICENCE				
CHAMP	MENTION	CAPACITE L1	Éléments pris en compte pour examiner les vœux	La sélection des candidats est basée sur :
BSS	Sciences de la Vie / Sciences de la Terre	35	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : disciplines scientifiques (mathématiques, physique, chimie, SVT, sciences de l'ingénieur, informatique), français, langues vivantes - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 	Dossier
BSS	Sciences de la Vie / Chimie	35	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : disciplines scientifiques (mathématiques, physique, chimie, SVT, sciences de l'ingénieur, informatique), français, langues vivantes - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 	Dossier
LLAC	Histoire / Lettres	20	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : français, Philosophie, langues vivantes et, si présentes, Histoire-Géographie, Arts, Langues et cultures de l'Antiquité, Histoire des Arts, cinéma et audiovisuel - les notes de première et de terminale en Anglais 	Dossier
LLAC/DSPE G	Philosophie/Droit	20	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : philosophie, histoire-géographie - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 	Dossier
LLAC	Philosophie/Psychologie	45	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : français, philosophie, disciplines scientifiques notamment SVT et mathématiques - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 	Dossier
LLAC/DSPE G	Sociologie/Economie	80	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : histoire-géographie, sciences économiques et sociales, mathématiques, français, philosophie, langues vivantes - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 	Dossier
LLAC	Arts du spectacle - Ethnologie	30	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : français, disciplines artistiques - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français <p>- le projet de formation devra mentionner un intérêt déclaré pour l'ethnologie et l'anthropologie et les arts du spectacle vivant et de la musique ainsi qu'une pratique dans un champ artistique (danse, théâtre, marionnette, cirque, etc.)</p>	Dossier

DOUBLE LICENCE				
CHAMP	MENTION	CAPACITE L1	Éléments pris en compte pour examiner les vœux	La sélection des candidats est basée sur :
SITE	Mathématiques / Informatique	35	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : disciplines scientifiques (mathématiques, physique, chimie, SVT, sciences de l'ingénieur, informatique), français, langues vivantes - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 	Dossier
SITE	Mathématiques / Physique	35	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : disciplines scientifiques (mathématiques, physique, chimie, SVT, sciences de l'ingénieur, informatique), français, langues vivantes - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 	Dossier
SITE	Sciences de la Terre / Physique	35	<p>Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : disciplines scientifiques (mathématiques, physique, chimie, SVT, sciences de l'ingénieur, informatique), français, langues vivantes - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 	Dossier